



CLASSIQUES  
GARNIER

BIVORT (Olivier), « Des *Poètes maudits* à *Tête de faune* », *Le Chemin des correspondances et le champ poétique. À la mémoire de Michael Pakenham*, p. 113-126

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-05707-9.p.0113](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-05707-9.p.0113)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2016. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉ – Les comptes rendus de la première édition des *Poètes maudits* (1884) se comptent sur les doigts de la main. Celui de Charles Morice publié dans *La Revue critique* du 13 avril 1884 était resté inédit, les collections de ce périodique dans les principales bibliothèques étant lacunaires. C'est cette recension que est donnée dans cet article, et qui réserve une surprise : la première publication du poème *Tête de faune* de Rimbaud, comme le laissait supposer une lettre de Verlaine à Morice du 8 avril 1884.

## DES POÈTES MAUDITS À TÊTE DE FAUNE

On sait avec quel soin Verlaine a préparé la première édition des *Poètes maudits*. Bien qu'imprimée à très petit nombre (253 exemplaires), la plaquette devait, dans son esprit, lui assurer un peu de publicité près de quatre ans après la publication de *Sagesse* et avant la sortie de *Jadis et naguère*, prévue pour la fin de l'année 1884. Il tirait Corbière de l'oubli, sauvait de la disparition l'œuvre de Rimbaud et promouvait celle de Mallarmé ; il fondait aussi, pour la postérité et sans doute à son image, la figure du poète « absolu », condamné à l'incompréhension d'un public ignorant et dédaigneux des manifestations d'art pur. Conscient de son propre isolement, il prenait le parti de l'institutionnaliser, en victime consentante d'un ostracisme qui était aussi moral qu'artistique. L'entreprise n'était pas sans risque : il réclamait un écho à sa marginalité, à la marginalité, en lançant un livre dont la diffusion, par la force des choses, ne pouvait être que limitée.

Dans une lettre à Vanier du 5 avril 1884, Verlaine demande à son éditeur un « service de presse très restreint, mais très sûr » des *Poètes maudits* et donne une liste où figurent entre autres les noms de Jules Claretie (*Le Temps*), Henri Fouquier (*Le XIX<sup>e</sup> siècle*), Adolphe Racot (*Le Figaro*), Théodore de Banville, Armand Silvestre et Catulle Mendès (*Gil Blas*), Rodolphe Salis (*Le Chat noir*), Robert Caze (*L'Opinion*), Jean de Nivelles (*Le Soleil*), Émile Max (*La Revue critique*), Edmond Lepelletier et Francis Enne (*Le Réveil*), Charles Monselet (*L'Événement*), auxquels il ajoute, le 9 avril, Valéry Vernier (*La République française*) et le « rédacteur bibliophilique » du *Voltaire*, « dont [il] ignore le nom<sup>1</sup> ». Il écrit lui-même à Rodolphe Salis le 13 avril, pour solliciter « quelques lignes sur les *Maudits* » dans *Le Chat noir*<sup>2</sup>. Or, malgré ce service de presse choisi,

---

1 *Correspondance générale*, t. 1 : 1857-1885, établie et annotée par Michael Pakenham, Paris, Fayard, 2005, p. 853, 856.

2 *Ibid.*, p. 857.

il semble que son livre ait peu suscité l'intérêt des chroniqueurs : tout au plus signale-t-on l'éreintement de Léon Bloy dans *Le Chat noir* du 3 mai 1884<sup>1</sup> et une page de Louis Desprez dans *La Revue indépendante* de juin 1884<sup>2</sup>. Une des raisons de ce silence critique est due en partie au passé de Verlaine, qui continue de le pénaliser dans les milieux littéraires et journalistiques, comme le montre cette anecdote rapportée par Léo Trézenik en 1885 :

Au moment où parurent *Les Poètes maudits*, Vanier, l'éditeur, fit le service entre autres aux *Petites Nouvelles*. Comme huit jours après aucun compte rendu n'avait paru, Vanier s'enquit, à la rédaction, du motif.

— Oh mais, répondit-On, il est impossible de nommer Verlaine dans un journal<sup>3</sup>.

En préparant sa remarquable édition de la correspondance de Verlaine, Michael Pakenham avait pris soin de consulter systématiquement les revues et journaux mentionnés dans les lettres du poète et il avait retrouvé ainsi de nombreux comptes rendus oubliés<sup>4</sup>. Mais ses recherches sur la réception des *Maudits* avaient été moins fructueuses que prévu : il n'avait retrouvé en effet qu'un article non encore répertorié, paru dans le *Voltaire* du 4 mai 1884 et signé Dahirelle (pseudonyme d'Auguste Magen)<sup>5</sup>. On peut certes faire des conjectures sur les exemplaires des *Poètes maudits* qui ont effectivement été envoyés aux journalistes, sur les caprices des critiques, sur la mauvaise réputation de Verlaine, sur la ligne éditoriale des journaux, etc. Mais une notice peut aussi échapper au lecteur le plus vigilant. C'est le cas d'un article publié dans *Gil Blas* du 3 septembre 1884, près de cinq mois après la parution du volume :

1 Léon Bloy, « On demande des malédictions », *Le Chat noir*, n° 121, 3 mai 1884, repris dans *Propos d'un entrepreneur de démolitions*, Paris, Stock, 1884 et dans *Verlaine*, textes choisis et présentés par Olivier Bivort, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. Mémoire de la critique, 1997, p. 75-78. La prose de Bloy, que publiait aussi *Le Figaro*, avait suscité de nombreuses réactions négatives dans la presse, dont celle de *Lutèce* (Léo Trézenik, « Ils sont trop verts... », *Lutèce*, 11-18 mai 1884).

2 Louis Desprez, « Les derniers romantiques. I. M. Paul Verlaine », *La Revue indépendante*, n° 3, juillet 1884, p. 225-226, repris dans *Verlaine*, éd. citée, p. 88-89.

3 L.-G. Mostrailles [Léo Trézenik et Georges Rall], « Têtes de pipes littéraires et artistiques : Paul Verlaine », *Lutèce*, 5-12 juillet 1885.

4 Voir la section réservée aux comptes rendus dans la *Correspondance générale*, éd. citée, p. 948-1016.

5 Reproduit p. 896-897 de la *Correspondance générale*.

*Les Poètes maudits*, par Paul Verlaine (L. Vanier). – Un curieux petit volume où M. Verlaine défend contre l'indifférence ou les railleries du public trois poètes d'un tempérament fort étrange, en effet, Tristan Corbière, Arthur Rimbaud, Stéphane Mallarmé. Ce dernier nous paraît moins « maudit » que les autres, car il n'est du moins pas ignoré comme Corbière ou Rimbaud. Ces poètes ont trouvé en M. Paul Verlaine un défenseur très chaud, très ardent, très convaincu, qui a donné là un fort bel exemple de confraternité<sup>1</sup>.

On sait d'autre part, et parce que Verlaine les en a remerciés, que des critiques ont parlé des *Poètes maudits* avec enthousiasme. C'est le cas de Charles Morice et, peut-être, de Robert Caze. Dans une lettre à Morice du 18 avril 1884, Verlaine exprime sa gratitude à son ami : « Mille mercis, mon cher Morice, pour l'article sur les *Maudits*. Vous êtes infiniment trop bon pour moi, mais je n'en suis pas moins bien, bien touché de tant d'amitié. Quand paraîtront articles sur le bouquin soyez donc assez gentil pour me les envoyer. Envoyez-moi aussi deux ou trois n° de la *Revue* où a paru votre article<sup>2</sup> » et il remercie de même Robert Caze, « pour l'éloge énorme dont vous m'accablez<sup>3</sup> ! » Malgré ces témoignages, ces comptes rendus n'ont pas été retrouvés. Si la consultation de *L'Opinion* où Caze aurait publié le sien n'a pas donné de résultats<sup>4</sup>, on sait en revanche quand et où a paru le compte rendu de Charles Morice : il est mentionné dans le numéro du 20 avril 1884 de *La Revue critique* comme ayant figuré dans la livraison de la semaine précédente. Malheureusement, la Bibliothèque nationale ne possède pas le numéro du 13 avril dans ses collections et Michael Pakenham a dû en faire son deuil à la suite de tous les commentateurs, dont certains n'ont pas hésité à écrire qu'« il n'exist[ait] aucun exemplaire connu<sup>5</sup> » de ce fascicule. C'est que son intérêt dépasse celui des seuls verlainiens : en

1 [Anonyme], « Bulletin bibliographique », *Gil Blas*, 3 septembre 1884, p. 3.

2 *Correspondance générale*, éd. citée, p. 859.

3 S.d. [datée avril ou mai 1884 par M. Pakenham], *ibid.*, p. 860.

4 Sous le nom de Lousteau, Caze signait une rubrique d'« Actualités » dans *L'Opinion* où il traitait aussi bien de sujets politiques que culturels, parmi lesquels on compte quelques recensions. Il quitte la rédaction de *L'Opinion* fin juin 1884, mais ce n'est pas le seul journal auquel il collabore pendant cette période, sous son propre nom ou sous divers pseudonymes. La datation de la lettre de Verlaine et l'existence d'un compte rendu des *Poètes maudits* par Robert Caze restent conjecturales : il pourrait tout aussi bien s'agir d'une réaction à un article publié dans *L'Opinion* du 1<sup>er</sup> mars 1884 dans lequel Caze parle de Verlaine comme d'« un prodigieux et surprenant poète ».

5 Claude Zissmann, *Des Fleurs du mal aux Illuminations. L'envers de l'œuvre*, Paris, Le Bossu Bitor, 1991, p. 131.

effet, le compte rendu de Charles Morice contenait peut-être un poème inédit de Rimbaud, *Tête de faune*, que Verlaine demandait à son ami de « citer » quelques jours avant la parution de son article<sup>1</sup>.

La bibliothèque de l'Institut de France possède une collection complète de *La Revue critique* [Lovenjoul J 5568-5570]. Le numéro du 13 avril 1884 s'y trouve, rangé à sa place, et non coupé. Je dédie le recouvrement de ce compte rendu à la mémoire de Michael Pakenham.

#### Le Livre de la semaine

Paul Verlaine : *Les Poètes maudits*, chez Léon Vanier.

Bien qu'elle se glorifie de compter M. Paul Verlaine parmi ses collaborateurs, *La Revue critique* n'aura pas la fausse pudeur de passer sous silence l'œuvre si singulièrement intéressante et à tant d'égards si importante qu'il vient de publier.

Il est capital, en effet, ce petit livre (pas 60 pages), et en ces jours de naturalisme agonisant dans l'ennui, c'est une bienfaisante chose que ce rappel à un romantisme infiniment plus fort à la fois et plus subtil que l'ancien et sans rien de ce que celui-ci eut de faux, – un néo-romantisme à qui l'avenir est promis.

Cette première série des POÈTES MAUDITS – car elle aura une suite que nous souhaitons très copieuse et très prochaine – n'est pas dans toutes les mains, n'ayant été tirée qu'à 253 exemplaires, et une si luxueuse plaquette, ornée de trois magnifiques portraits, est proprement viande d'artiste et de bibliophiles. Il fallait un tel cadre et un tel public aux Tout-Puissants dont l'illustre commentateur a voulu nous révéler les vers admirables.

Ici félicitons tout de suite et très vivement M. Louis Blanchet, l'artiste si intuitif avec tant de bonhomie, qui a enrichi le livre d'excellents portraits des trois susdits Tout-Puissants : Tristan Corbière, M. Arthur Rimbaud, M. Stéphane Mallarmé.

« On a rarement » – dit M. Verlaine dans un avertissement relatif à ces portraits, – « nous ne craignons pas de le dire, reproduit par des moyens plus simples, partant plus grands, peut-être plus sûrs, des physionomies mieux faites pour la fougue, croiraient d'aucuns, pour l'enragé d'un burin sans frein. À bien y regarder pourtant, de même que les vers de ces chers Maudits sont très posément écrits (nous n'en voulons pour preuves que leurs perfections

1 Lettre à Charles Morice, 8 avril 1884, *Correspondance générale*, éd. citée, p. 854. Claude Zissmann considère que le poème de Rimbaud est « probablement cité » dans l'article de Morice (*op. cit.*, p. 131), Steve Murphy écrit qu'« il [y] a peut-être été reproduit ou cité » (Rimbaud, *Œuvres complètes*, t. 1 : *Poésies*, édition critique avec introduction et notes de Steve Murphy, Paris, Champion, 1999, p. 575) et Michael Pakenham relève qu'il y « a sans doute été cité » (*Correspondance générale*, éd. citée, p. 854).

de toute sorte), de même leurs traits sont calmes, comme de bronze un peu de décadence – mais qu'est-ce que décadence veut bien dire au fond? – ou de marbre polychrome, alors à bas le faux romantisme et vive la ligne pure, obstinée (non moins amusante) qui traduit si bien, à travers la structure matérielle, l'idéal incompressible. »

*Commentateur*, ai-je dit : tel est le modeste rôle que s'est assigné M. P. Verlaine. Autant que possible, mais non sans qu'elle se trahisse fréquemment par l'alerte et délicate fantaisie de sa prose de poète, il a caché sa propre personnalité pour laisser au premier plan celles qu'il se proposait de nous faire comprendre, de nous faire aimer, celles des trois Maudits.

Tout ce qu'un tel mot sous une telle plume veut dire s'entend du reste, n'est-ce pas? Maudits par la foule qui les a méconnus, maudits pour leur génie, maudits pour leur noble impuissance à faire la cour au succès, ces Maudits le furent encore pour leur dédain de presque toute publicité.

Corbière pourtant « jeta son volume au nez du siècle », il y a dix ans : mais qui s'en doute, puisque c'est aujourd'hui et grâce à M. Verlaine qu'on va partout rechercher LES AMOURS JAUNES? Gloire injustement posthume et mélancolique, mais à laquelle on n'en préférerait point d'autre, car quoi de plus enviable et de plus beau que cette pure louange d'un des plus grands poètes vivants, qui sacre immortel un mort, hier inconnu et le voue aux éternelles admirations?

Toutefois, Tristan Corbière avait déjà quelques très rares enthousiastes; quant à M. Arthur Rimbaud, la révélation est complète. Cet enfant de seize ans, – en qui le génie si vite né s'éteignit ou du moins renonça si vite aussi! – « étonnant d'adolescence exquise et d'effrayante maturité », *sachant tout*, comme Corbière, possédait au degré suprême la Grâce et la Force fécondées par une toute spéciale intuition des Harmonies du cœur et de l'esprit. Et pour bien entendre quel adorable roué fut ce gamin surhumain, lisez ces strophes où sont, et avec quelle adresse! mises en œuvre toutes les mystérieuses ressources du vers de dix syllabes, ce si délicieux vers!

### *Tête de faune*<sup>1</sup>

Dans la feuillée, écrin vert taché d'or,  
 Dans la feuillée incertaine et fleurie  
 D'énormes fleurs où l'âtre baiser dort,  
 Vif et crevant l'exquise broderie

Le Faune affolé montre ses grands yeux  
 Et mord la fleur rouge avec ses dents blanches;  
 Brunie et sanglante ainsi qu'un vin vieux  
 Sa lèvres éclate en rire par les branches :

1 Cette pièce absolument inédite nous est communiquée par le très obligeant auteur des *Poètes Maudits* [NDA].

Et quand il a fui – tel un écureuil,  
 Son rire perle encore à chaque feuille,  
 Et l'on croit épeuré par un bouvreuil  
 Le baiser d'or du bois qui se recueille.

Le seul *réellement* survivant des trois – puisque M. Rimbaud, les climats perdus le tannent – et le seul célèbre, M. Stéphane Mallarmé, est bien connu des lecteurs de cette *Revue* : connu, c'est-à-dire aimé.

Mais voici « comment » il doit être aimé :

Préoccupé, certes ! de la beauté, mais surtout de l'intense dans la beauté, il considérait la clarté comme une grâce secondaire, et pourvu que son vers fût nombreux, musical, rare, et, quand il le fallait, languide ou excessif, il se moquait de tout pour plaire aux délicats, dont il était, lui, le plus difficile. Aussi, comme il fut mal accueilli par la *Critique*, ce pur poète qui restera tant qu'il y aura une langue française pour témoigner de son effort gigantesque !... Qu'importaient d'ailleurs, qu'importent surtout ces torts de l'opinion à Stéphane Mallarmé et à ceux qui l'aiment comme il faut l'aimer (ou le détester) – immensément.

C'est ici le cas de noter, non pas dans l'intérêt du poète à qui cette réclame est inutile, mais dans l'intérêt du public délicat à qui ceci s'adresse, que dans peu de temps M. Mallarmé publiera un volume de DRAMES ET BALLETS dont on peut prédire qu'il fera dans l'Art une immense et bien désirable révolution : il n'y a point à y insister pour l'heure, puisque nous le retrouverons à cette place. – Pour finir, ces vers, publiés jadis dans le *Parnasse contemporain*, mais qu'on aimera, j'espère, à relire ici :

#### *Brise marine*

La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les livres.  
 Fuir ! là-bas fuir ! Je sens que des oiseaux sont ivres  
 D'être parmi l'écume inconnue et les cieux !  
 Rien, ni les vieux jardins reflétés par les yeux,  
 Ne retiendra ce cœur qui dans la mer se trempe,  
 Ô nuits ! ni la clarté déserte de ma lampe  
 Sur le vide papier que la blancheur défend,  
 Et ni la jeune femme allaitant son enfant.  
 Je partirai ! Steamer balançant ta mâture,  
 Lève l'ancre pour une exotique nature !  
 Un Ennui, désolé par les cruels espoirs,  
 Croit encore à l'adieu suprême des mouchoirs !  
 Et peut-être, les mâts, invitant les orages,  
 Sont-ils ceux que le vent penche sur les naufrages  
 Perdus, sans mâts, sans mâts, ni fertiles îlots...  
 Mais, ô mon cœur, entends le chant des matelots !

Et maintenant, sans nous préoccuper de l'accueil – quel qu'il puisse être, il ne saurait émouvoir les survivants plus que la mort – que la grande Critique (!), réserve à ces premiers MAUDITS, remercions M. Paul Verlaine de nous les avoir donnés et attendons impatiemment les autres, parmi lesquels il ne faut pas que le *Commentateur* s'oublie : car, maudit, il l'est lui-même au plus glorieux chef.  
C. M.

*La Revue critique*, journal littéraire hebdomadaire (Théâtres, Littérature, Beaux-arts, Droit, Sciences) a été fondée le 22 janvier 1882. Elle annonce parmi ses principaux collaborateurs : Alphonse Daudet, Clovis Hugues, Jules Jouy et Émile Max, son fondateur. Bien qu'elle ait son siège au Quartier latin (d'abord place du Collège de France, puis rue des Bernardins au coin de la rue des Écoles), elle ne semble pas s'orienter au début vers la « petite » littérature qui commence à se développer dans les milieux marginaux de la Rive gauche. Mais elle change de perspective après l'arrivée de Léo Trézenik au secrétariat de rédaction en juin 1882 et plus encore en janvier 1883, quand Léo d'Orfer remplit cet office. La signature de Charles Morice apparaît pour la première fois dans *La Revue critique* le 23 juillet 1882 au bas d'un sonnet, *Les Chacals*. Par la suite, sa collaboration va être constante tant du point de vue littéraire (poèmes, nouvelles) que critique. Il est responsable de plusieurs rubriques : « Écailles et quincailles », « Les livres de la semaine » (qu'il signe parfois Césaire Maud)<sup>1</sup>. C'est très probablement par son entremise que Verlaine, fin 1883, est amené à y publier ses textes : « J'ai reçu les *Revue Critiques*, écrit-il à son ami. [...] Imprimez là-bas de moi tout ce que vous voudrez de *pas politique*; je redoute des amendes<sup>2</sup> ». Ce sera chose faite dix jours plus tard, et la collaboration de Verlaine se prolongera jusqu'en juin 1884, juste avant que *La Revue critique* ne cesse de paraître, le 31 août 1884. Entre-temps, Verlaine avait saisi la balle au bond et profité de l'occasion qui lui était donnée :

Je vais chercher à vous envoyer des poèmes en prose pour la R[evue] C[ritique] (ça paye ?) En attendant tâchez donc de savoir si *La Pendule* et les *Notes de nuit* ont paru dans *La Vie moderne* et si *Le Chat Noir* a inséré *Chiens* et *Un bon*

- 
- 1 Il est singulier que Paul Delsemmé ignore la participation de Morice à *La Revue critique* et fasse remonter ses premiers essais parisiens à son article sur *L'Art poétique* de Verlaine dans *La Nouvelle Rive gauche* du 8 décembre 1882 (*Un théoricien du symbolisme : Charles Morice*, Paris Nizet, 1958).
  - 2 Lettre à Charles Morice du 20 décembre 1883, *Correspondance générale*, éd. citée, p. 832.

*coin*? Au cas où ces choses n'auraient pas paru (depuis trop de temps qu'elles sont données!) prenez-les aux uns et aux autres de ces messieurs, et faites paraître dans *Revue Critique*<sup>1</sup>.

Soignant sa publicité, Verlaine demande à Vanier « de faire parvenir tous les n<sup>os</sup> de la *Revue Critique* où paraîtront les *Mémoires d'un Veuf* à M. Ed. Lepelletier<sup>2</sup> » et, de Coulommès où il réside, il prie Morice de lui envoyer « plusieurs n<sup>os</sup> de la *Revue* où a paru “Quelques-uns de mes rêves<sup>3</sup>” ». En moins d'un an, Verlaine donnera près de vingt textes à *La Revue Critique*. Voici le détail de ses contributions :

- N<sup>o</sup> 102, 30 décembre 1883 : *Bournemouth* [*Amour*]  
 N<sup>o</sup> 104, 13 janvier 1884 : *Saint-Benoît Joseph Labre* [*Amour*]; *Paraboles* [*id.*]  
 N<sup>o</sup> 106, 27 janvier 1884 : *X<sup>mas</sup> 1879, London* [*Amour, sans titre*]  
 N<sup>o</sup> 107, 3 février 1884 : *Allégorie* [*Jadis et naguère*]; *Pierrot* [*id.*]  
 N<sup>o</sup> 108, 10 février 1884 : *Circonspection* [*Jadis et naguère*]  
 N<sup>o</sup> 110, 24 février 1884 : *Images d'un sou* [*Jadis et naguère*]  
 N<sup>o</sup> 112, 9 mars 1884 : *Les Mémoires d'un veuf : Dédicaces ; I. Quelques-uns de mes rêves*  
 N<sup>o</sup> 113, 19 mars 1884 : *Puero debetur reverentia* [*Invectives*]  
 N<sup>o</sup> 114, 23 mars 1884 : *Vers pour être calomniés* [*Jadis et naguère, sous le titre Vers pour être calomnié*]  
 N<sup>o</sup> 118, 20 avril 1884 : *Les Mémoires d'un veuf : II. Chiens ; III. Un bon coin*  
 N<sup>o</sup> 119, 27 avril 1884 : *Un veuf parle* [*Amour*]; *Il parle encore* [*id.*]  
 N<sup>o</sup> 121, 11 mai 1884 : *Les Mémoires d'un veuf : IV. Pierre Duchâtelet*  
 N<sup>o</sup> 122, 18 mai 1884 : *Les Mémoires d'un veuf : IV. Pierre Duchâtelet (suite)*  
 N<sup>o</sup> 124, 1<sup>er</sup> juin 1884 : *Les Mémoires d'un veuf : IV. Pierre Duchâtelet (suite et fin)*  
 N<sup>o</sup> 125, 8 juin 1884 : *Deux prologues : Prologue pour Jadis* [*Jadis et naguère, sous le titre Prologue*]; *Prologue pour Naguère* [*id.*]

Charles Morice était tout indiqué pour faire un compte rendu des *Poètes maudits*. C'est lui qui avait introduit Verlaine à *La Nouvelle Rive gauche* (puis *Lutèce*) où Verlaine avait publié les notices de son futur opuscule, se chargeant d'importantes commissions pour le poète alors en Ardennes. Morice

1 Lettre à Charles Morice du 23 février 1884, *ibid.*, p. 848.

2 Lettre à Léon Vanier du 25 février 1884, *ibid.*, p. 849.

3 Lettre à Charles Morice du 8 avril 1884, *ibid.*, p. 854.

dut notamment s'accorder avec Blanchet, le graveur chargé de reproduire les portraits des trois « maudits » et c'est à lui que Verlaine expliqua longuement son projet de plaquette, y compris celui d'une seconde série où il envisageait de figurer sous le nom de Pauvre Lelian<sup>1</sup>. On ne s'étonnera donc pas de trouver des échos des lettres et des idées de Verlaine dans son compte rendu, mais son commentaire de *Tête de faune* est des plus justes : il avait immédiatement perçu la singularité métrique du poème de Rimbaud.

À quelques détails de ponctuation près, la version de *Tête de faune* publiée dans *La Revue critique* du 13 avril 1884 est la même que celle qui est présentée dans *La Vogue* du 7 juin 1886 et qui figure dans la deuxième édition des *Poètes maudits*, en 1888. Elle sera reprise par la suite dans les *Poésies* de Rimbaud (Vanier, 1892, établie par Verlaine) et dans les *Œuvres de Jean-Arthur Rimbaud* (Mercure de France, 1898, établie par Paterné Berrichon et Ernest Delahaye). Mais la version qu'on trouve le plus souvent aujourd'hui dans les *Œuvres* de Rimbaud est différente : établie sur un manuscrit provenant du « dossier Verlaine » retrouvé au début du xx<sup>e</sup> siècle, elle avait semblé plus fiable à Berrichon lorsqu'il prépara l'édition canonique du Mercure de France parue en 1912, probablement parce qu'il ne disposait pas d'un ou du manuscrit de la première ou qu'il jugeait la seconde plus fiable, étant de la main de Verlaine. Les éditeurs modernes considèrent à juste titre que ces deux états proviennent de deux versions distinctes et authentiques du poème, celle de la *Revue critique* étant peut-être antérieure à l'autre<sup>2</sup>.

D'où provient la version que Verlaine a entre les mains, alors qu'il déplore la perte du dossier dans lequel il avait rassemblé des poésies de Rimbaud ? Dans le numéro de *Lutèce* daté du 2-9 novembre 1883, Verlaine lance un appel pressant au public pour reconstituer l'œuvre perdue de Rimbaud :

[Nous] adjurons ici tous nos amis connus ou inconnus qui posséderaient [...] toutes choses signées du nom prestigieux, de bien vouloir nous les faire parvenir pour le cas probable où le présent travail dût se voir compléter. Au nom de l'honneur des Lettres, nous leur réitérons notre prière. Les manuscrits seront religieusement rendus, dès copie prise, à leurs généreux propriétaires<sup>3</sup>.

1 Voir en particulier les lettres du 2 et du 16 novembre 1883, *ibid.*, p. 818 et 821.

2 Voir Steve Murphy, *Le Premier Rimbaud ou l'apprentissage de la subversion*, Lyon-Paris, Presses universitaires de Lyon-CNRS, 1990, p. 182-185.

3 « Les Poètes maudits. II. Arthur Rimbaud », *Lutèce*, 2-9 novembre 1883.

Or dans sa correspondance, la première mention de *Tête de faune* date précisément du 2 novembre 1883. Il donne copie du poème à Charles Morice, alors qu'il prépare la notice sur Mallarmé pour les *Poètes maudits* : « Ci-joint aussi quelques vers de moi et un *Faune* de Rimbaud où il y a des vers qu'aimerez. Je bâche le *Faune* de Mallarmé et son *Toast*. Expliquez-moi donc un peu le *Faune*. Je ne comprends pas très bien et, dame, pour en parler<sup>1</sup> ? » Le rapprochement entre les deux *Faunes* (celui de Mallarmé et celui de Rimbaud) a sans doute poussé Verlaine à communiquer le poème de Rimbaud à Morice, mais on peut aussi penser qu'il venait d'en prendre connaissance, dans la mesure où il ne le fit pas figurer dans les dernières livraisons de son étude (2-9 novembre et 10-17 novembre 1883).

Verlaine n'a inséré *Tête de faune* que dans la deuxième édition des *Poètes maudits*, en 1888, où le poème apparaît à la suite du *Cœur volé*, dans la notice sur « Pauvre Lelian », précédé du commentaire suivant : « Pauvre Lelian a produit un petit livre de critique, – ô de critique ! d'exaltation plutôt, – à propos de quelques poètes méconnus. Ce libelle se nommait *Les Incompris* [*Les Poètes maudits*], on n'y lisait pas encore, entre autres choses, d'un nommé Arthur Rimbaud, ceci, dont Lelian aimait à symboliser certaines phases de sa propre destinée<sup>2</sup> ».

Comme l'a suggéré Pierre Petitfils, il est possible que « quelqu'un » ait répondu à l'appel de Verlaine et lui ait confié une copie des vers de Rimbaud<sup>3</sup>. Jacques Bienvenu a retrouvé un témoignage qui indique probablement en Ernest Raynaud l'un des possesseurs du poème<sup>4</sup> : dans un article du *Mercur de France* publié en 1928, Maurice-Pierre Boyé écrit que « Raynaud avait pris copie de *Tête de faune* et de *Paris se repeuple* chez Charles Cros et Banville<sup>5</sup> ». De qui Boyé tenait-il cette information ? De Raynaud lui-même ? On savait que Banville et Cros avaient montré à Raynaud des poèmes de Rimbaud au début des années 1880 : « C'est sur les bancs du collège [que] je venais de prendre révélation de Rimbaud, par des copies manuscrites de son œuvre encore inédite, communiquées

1 Lettre à Charles Morice, 2 novembre 1883, *Correspondance générale*, éd. citée, p. 818.

2 *Les Poètes maudits* (1888), *Œuvres en prose complètes*, éd. Jacques Borel, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1972, p. 689-690.

3 Pierre Petitfils, « Les manuscrits de Rimbaud », *Études rimbaldiennes*, n° 2, 1969, p. 61.

4 Jacques Bienvenu, « Ce qu'on dit aux poètes à propos de rimes », *Vies et poétiques de Rimbaud*, actes du colloque de Charleville-Mézières (16-19 septembre 2004), *Parade sauvage*, Colloque n° 5, 2005, p. 262-263.

5 Maurice-Pierre Boyé, « Ernest Raynaud et le symbolisme », *Le Mercur de France*, 15 septembre 1928, p. 588.

par Banville et Charles Cros<sup>1</sup> » écrit l'auteur des *Cornes du faune*, qui ne mentionnera que *Paris se repeuple* : « C'est moi qui fit publier dans *La Plume* [en 1890] le poème de Rimbaud : *Paris se repeuple*, que je tenais des mains de Charles Cros<sup>2</sup> ». Mais Raynaud a laissé un bref commentaire philologique de *Tête de faune* qui laisse entendre qu'il connaissait bien la version transmise par Verlaine à Charles Morice le 2 novembre 1883. Ayant critiqué à plusieurs reprises l'édition Berrichon de 1912, il relève deux exemples de « défauts » qui touchent précisément *Paris se repeuple* et *Tête de faune*, et oppose point par point la version de la *Revue critique* à celle du dossier Verlaine choisie en définitive par le beau-frère de Rimbaud :

On ne compte plus les vers estropiés. C'est un véritable massacre. En voici un exemple qui suffira à justifier mes accusations. Dans *Tête de faune*, Paterne écrit :

Dans la feuillée incertaine et fleurie,  
De splendides fleurs où le baiser dort.  
Vif et crevant l'exquise broderie,  
Un faune effaré montre ses deux yeux  
Et mord les fleurs rouges de ses dents blanches.  
Son rire tremble encore à chaque feuille.

Or, il faut :

D'énormes fleurs où l'âcre baiser dort.  
Vif et devant l'exquise broderie,  
Le Faune effaré montre ses grands yeux  
Et mord la fleur rouge avec ses dents blanches.  
Son rire perle encore à chaque feuille.

Et tout le reste à l'avenant<sup>3</sup>.

Raynaud anticipe sans doute la date de sa découverte de Rimbaud, « qui fut le ravissement de [s]a seizième année<sup>4</sup> ». Né le 22 février 1864, il aurait dû le lire en 1880, alors qu'aucun texte de Rimbaud n'était disponible à l'époque, et c'est le seul Banville qui aurait dû lui montrer

1 Anonyme, « Un "poème inédit" d'Arthur Rimbaud », *La Muse française*, 10 novembre 1923, p. 667, à propos des *Internés*, pastiche de Rimbaud écrit par Raynaud et publié dans cette revue le 10 mars 1923.

2 Ernest Raynaud, [compte rendu du livre d'Ernest Delahaye, *Souvenirs familiers à propos de Rimbaud, Verlaine et Germain Nouveau*], *La Muse française*, 10 mai 1926, p. 390.

3 Ernest Raynaud, « Lettres », *L'Intransigeant*, 23 octobre 1923.

4 Ernest Raynaud, *La Mêlée symboliste*, Paris, La Renaissance du livre, t. 3, 1922, p. 41.

des poèmes, puisque, de son propre aveu, « il [ne lui] fut donné de connaître Charles Cros, qu'un des soirs de l'hiver 1883, à la maison de bois<sup>1</sup>. » Si Banville est à la source de la copie de Raynaud, *Tête de faune* daterait au plus tard d'octobre 1871, date où Alcide Bava et l'auteur des *Odes funambulesques* se sont probablement rencontrés pour la dernière fois. Mais c'est aussi en 1883 que Raynaud entre en contact avec Verlaine, peut-être à la rédaction de *La Nouvelle Rive gauche* ou même, comme le suggère Georges Zayed, au domicile du poète, rue de la Roquette<sup>2</sup>. On pourrait imaginer que, en novembre 1883, Raynaud ait confié à Verlaine ses copies de *Tête de faune* et de *Paris se repopule* (seul titre utilisé tant par l'un que par l'autre). Verlaine a cité quelques vers de *Paris se repopule* dans la livraison de *Lutèce* du 2-9 novembre<sup>3</sup> mais on ne s'explique pas pourquoi il n'y a pas inséré *Tête de faune*, qui n'apparaît pas non plus dans *Les Poètes maudits* en 1884. Il devait réparer cet oubli en priant Charles Morice de reproduire le poème de Rimbaud dans le compte rendu que celui-ci préparait pour *La Revue critique*.

Olivier BIVORT  
 Université « Ca Foscari » de Venise

---

1 Ernest Raynaud, *ibid.*, Paris, t. 1, 1920, p. 19.

2 Verlaine, *Lettres inédites à divers correspondants*, éd. Georges Zayed, Genève, Droz, 1976, p. 262, sans autre précision. Malheureusement, la correspondance de Verlaine ne contient aucune lettre à Raynaud avant 1887.

3 Vu le petit nombre de vers, il n'est guère possible de déterminer l'origine du texte cité par Verlaine dans *Les Poètes maudits*, si ce n'est que le poème n'est pas présenté sous le titre de la version publiée dans les *Poésies complètes* en 1895 (*L'Orgie parisienne ou Paris se repopule*). Voir Rimbaud, *Œuvres complètes*, t. 1 : *Poésies*, éd. citée, p. 445.

## ANNEXE

Suite à une erreur de pagination dans *La France libre* du 3 octobre 1885, la « causerie littéraire » consacrée aux *Poètes maudits* de Paul d'Armon reproduite par Michael Pakenham dans son édition de la *Correspondance générale* (éd. citée, p. 1016) était incomplète. Voici la suite (et la fin) de l'article de d'Armon :

C'est le dieu qui réagit, dans l'organisme humain, sous tous les chocs qui l'assaillent ; c'est le dieu qui conduit l'évolution de la nature ; il est à la fois la force et l'idée. C'est par lui que l'homme est sensible ; c'est par lui qu'il pense, c'est par lui qu'il agit. Le monde extérieur n'est que la représentation objective du dieu, la cause et la fin de toute chose, l'Oméga violent [*sic*], selon le mot de M. Rimbaud !

Nous voilà arrivés aux confins de la religion de Bouddha. Nos poètes se sont jetés tous dans cette philosophie vague, venue d'Allemagne. M. Laforgue qui a publié cette année une série d'hallucinations sous le titre : les *Complaintes*<sup>1</sup> s'est fait le grand prêtre du culte :

L'être est ferme, Brahma seul est TOUT-UN en soi  
 .....  
 Je sais ! la vie outreuidante est une trêve  
 D'un jour au Bon Repos qui pas plus ne s'achève  
 Qu'il n'a commencé. Moi, ma trêve, confiant,  
 Je la veux couvrir au sein de l'Inconscient.

C'est l'ensommeillement dans le Nirwana. D'autres abandonnant M. de Hartmann ont pris *L'Imitation de Jésus-Christ* pour règle de conduite : M. Paul Verlaine est de ceux-là. Par le prosternement devant la divinité, il s'achemine également vers le néant<sup>2</sup>. Brahma est remplacé par le Christ.

Aujourd'hui, la plupart des poètes du nouveau Parnasse sont catholiques. Ils tiennent cependant toujours à leur épithète de maudits. Car, en se convertissant ils ont acquis le sentiment de leur impureté. Ils étalent à plaisir les souillures de leur corps sinon par humilité, du moins par une sorte de stimulation morbide. M. Jean Moréas dit d'une voix suppliante

Oh ! qu'il vienne un autre Messie  
 Secouer l'antique inertie,

1 Paris 1885, Léon Vanier, un vol. in-18 [NDA].

2 Voir *Sagesse* par Paul Verlaine, un vol. in-8, chez Léon Vanier [NDA].

Qu'il vienne en ses rédempions  
*Détruire l'œuvre de la Femme*  
Et te faucher, désir infâme,  
Des neuves générations !

Ceux qui veulent châtier leur chair sont malades. L'épilogue nécessaire de cette petite agitation artistique sera le Sadisme.

Paul D'ARMON